

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début du traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée (ALD et ALC) :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-778947

MD
155417

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12780

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SOUFIANE HANANE

Date de naissance :

18/06/1987

Adresse :

1000 88 Rue Sidi El Hachmi

Tél. : 06-61-42-13-50

Total des frais engagés : 1300,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. S. S. S.
Cabinet Médical Suntelium
Gynécologie - Interne
100, Bd Ibn Sina - Té - 0522 36 03 00
06 11 79 75 00

Cachet du médecin :

Date de consultation :

12/01/2023

Nom et prénom du malade :

SOUFIANE Hanane

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Si Gynéco

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le :

VOLET ADHÉRENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/01/23 CS			300DK	INP : 69M70713

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		AM	PC	IM	IV		
SARA KAMIDI Kinésithérapeute - Physiothérapeute 11, RDC, Imm. D2 N°mat Al Jajida 23 375 741 - El Jajida	1/03/2023		10 séances			1.200,00 DA	

SARAKAMIDI
nésithérapeute - Physiothérapeute
11. RDC. Imm. D2 Nemat Al Janoub
Tel. 05 23 375 744 - El Jagida.

VIOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.



Centre Kamidi de Kinésithérapie
مركز كميدي للترويض الطبي

FACTURE N° : 015/2023

El Jadida le 01/03/2023

Nom et Prénom du patient (e) :

SOUFIANE

HANANE

Désignation	Nombre de séances	Prix unitaire	Montant total
Séances de rééducation	10 séances	120,000 Dhs	1200,000 Dhs
Perinéople + abdominale			

Arrêtée la présente facture à la somme de Mille deux cent dirhams

Cachet et signature

SARA KAMIDI
Kinésithérapeute - Physiothérapeute
N°1, RDC, Imm. D2, Najmat Al Janoub 3
Tél: 0523375744 - El Jadida

Docteur Amine BITITI

Ancien chef de clinique à la faculté de médecine de Paris
Hôpital COCHIN - Port Royal
Praticien attaché à l'Hôpital Universitaire Internationale Cheikh Khalifa
CHIRURGIE GYNECOLOGIQUE
SPECIALISTE EN MEDECINE DE LA REPRODUCTION



Cabinet Médical santéfam
100, Boulevard Ibnou Sina Casablanca
Fixe : + 212 522 36 03 03
Portable : + 212 661 79 18 39
aminebititi@gmail.com

N° CPAM :
N° RPPS :
Email :

CASABIANCA, le 12/01/2023

ORDONNANCE

HANANE SOUFIANE né(e) le 18.06.1987

- 1) 10 séances de rééducation périnéale avec electro-stimulation et bio-feed back, associé à des séances de rééducation abdominale.

Docteur Amine BITITI

DOCTEUR AMINE BITITI

Ancien chef de clinique à la faculté de Médecine de Paris
Hôpital Cochin, Port - Royal
Praticien attaché à l'Hôpital International Cheikh Khalifa
CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE
SPÉCIALISTE EN MÉDECINE DE LA REPRODUCTION



Cabinet Médical Santéfam
100, Boulevard Ibn Sina Casablanca
Fixe : + 212 522 36 03 03
Portable : + 212 661 79 18 39
aminebititi@gmail.com

Casablanca, le 12/01/2023

Madame SOUFIANE HANANE

Note d'honoraires

Consultation :	300 Dh
Echographie pelvienne :	400 Dh

Arrêtée la présente facture à la somme de : 700 Dh
Sept cent dirhams

Le Docteur BITITI Amine est inscrit au Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Grand Casablanca sous le numéro : 10 751. ICE : 002155120000023, IF : 15225929
Paiement par chèque accepté.

*Dr. Amine Bititi
Cabinet Médical Santéfam
Gynécologue et fertilité
100 Bd Ibn Sina Casablanca
Fixe : + 212 522 36 03 03
Portable : + 212 661 79 18 39
aminebititi@gmail.com*

RENDEZ-VOUS

1

Le 02.02.2023

2

Le 04.02.2023

3

Le 07.02.2023

4

Le 09.02.2023

5

Le 14.02.2023

6

Le 16.02.2023

7

8

9

10

11

12

13

SARA KAMIDI
Kinésithérapeute - Physiothérapeute
N°1 RDC. Imm. D2. Najmat Al Janoub3
Tél: 05 23 375 744 - El Jadida

Le 21.02.2023

Le 23.02.2023

Le 28.02.2023

Le 01.03.2023

SARA KAMIDI

Kinésithérapeute - Physiothérapeute
N°1 RDC. Imm. D2. Najmat Al Janoub3
Tél: 05 23 375 744 - El Jadida

14

15

16

17

18

19

20



مركز كميدي للترويض الطبي
Centre Kamidi de Kinésithérapie

SOUFIANE

HANANE

📍 N°1,RDC, mn. D2, Najrat Al Jadid 3
24000 - El Jadida, Maroc

🕒 0523 35744 - 0654 22997

✉️ Sarakamidi9@gmail.com

Sara KAMIDI

لنساء والأطفال

28

29

30

31

32

33

34

21

22

23

24

25

26

27